



Check-list pour évaluer l'entretien conformément aux règles de l'art des arbres fruitiers haute-tige du niveau de qualité I

(Selon l'Ordonnance sur les paiements directs, annexe 4, let. a, ch. 12.1.9)

But de la check-list : La check-list peut être utilisée comme aide pour le contrôle. Elle explique les critères à remplir en matière d'entretien conformément aux règles de l'art des arbres fruitiers haute-tige. Une réduction des contributions sera appliquée pour les arbres qui ne remplissent pas les critères.

Informations générales	
ID cantonal de l'exploitation	
Date du contrôle	
Nom du contrôleur, organe de contrôle	

Critères	Description	Rempli	Non rempli
Impression générale	Les arbres sont entretenus conformément aux règles de l'art.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Critères (à contrôler en cas d'impression générale insatisfaisante)			
Protection des racines	▪ Pas de dégâts de rongeurs aux arbres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	▪ Mesures de lutte contre les rongeurs effectuées en cas de forte pression (au plus quelques tau-pinières isolées visibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du tronc	▪ Les troncs sont attachés à un tuteur ; pas de dégâts dus au frottement, lien ne provoquant pas de cisaillement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	▪ Pas de dégâts dus au gibier, au bétail ou aux machines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Taille de mise en forme et élagage	▪ Les arbres ont une couronne solide, aérée et stable laissant passer suffisamment de lumière à l'intérieur de la couronne et garantissant une bonne garniture en bois fruitier dans toutes les parties de la couronne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	▪ Les éléments principaux sont rabattus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	▪ Les gourmands sont éliminés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fumure adaptée aux besoins	▪ La croissance des pousses est suffisante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	▪ Sur les prairies extensives, les arbres ne sont fertilisés que sur la surface au pied de l'arbre et uniquement avec du fumier ou du compost	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>Lutte appropriée contre les organismes nuisibles particulièrement dangereux (organismes de quarantaine)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de signe d'attaque d'organismes nuisibles particulièrement dangereux (organismes de quarantaine) ▪ En cas de suspicion d'une attaque par des organismes de quarantaine, l'obligation d'annonce a été respectée et le cas échéant des mesures ont été prises selon les instructions du service phytosanitaire cantonal (cas particulier : dans les zones contaminées où l'obligation de déclarer a été levée, l'exploitant a pris de lui-même les mesures recommandées par le service phytosanitaire cantonal). 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
---	---	--	--